

Bien vivre Les services aux aînés



mars 2012

N° 10



Autorisations d'urbanisme,
ce qui change au 1^{er} mars

p. 10



Dossier spécial : Quels services
pour les aînés à Ploërmel ?

p. 14



Fête de la musique

p. 28

Sommaire

- 2** Cet hiver à Ploërmel
- 3** Edito/Agenda
- 4-7** Actualités
- 8-9** La vie de ma ville
- 10** Urbanisme
- 11-12** Économie locale
- 13-16** Dossier spécial :
Quels services pour nos aînés à Ploërmel ?
- 17** Club de l'amitié
- 18-19** Sélection de la médiathèque
- 20-21** Santé
- 22-23** Sport
- 24-25** Jeunesse
- 26** Tribune
- 27** Histoire
- 28** Événement

Directrice de la publication :
Béatrice Le Marre.

Comité de Rédaction :
M. Brochard, R. Kerouedan,
B. Le Marre, C. Médard, M. Pageot,
P. Ricaud, C. Houbloup.

Ont collaboré à ce numéro :
A. Le Moulec, C. Baron, L. Carrou, M. Le Glaunec, A. Le Boudouil,
C. Coudray, Le Vaillant.

Crédits photos : C. Houbloup,
A. Le Moulec, Y. Mainguy,
Comité des Carnavaliers,
C. Rousseau, R. Kerouedan.

Conception graphique
et exécution :
Agence Mozaïque

Impression :
RIM
PA de la Chaussée
56220 MALANSAC

Tirage : 5000 exemplaires



Cet hiver à Ploërmel



Du 22 au 31 octobre, la semaine du dragon s'est déroulée à Ploërmel et a accueilli au moins un millier de personnes.



En 2011, 7 personnes résidant à Ploërmel ont obtenu la nationalité française. Le conseil municipal les a félicités lors d'une cérémonie le 26 novembre.



Les 3 et 4 décembre, l'esprit de Noël a envahi les rues de Ploërmel avec son marché de Noël.



Atelier musique à l'école Jules Verne, animé par Claire BUTTIN et Charles OFFENSTEIN, pour préparer le spectacle du 2 mars.



Le 1^{er} février, Madame Béatrice LE MARRE entourée des élus du conseil municipal et communautaire, a posé la 1^{ère} pierre du futur hôtel de ville.



19 octobre, Conférence « Danse à l'école » avec Marcelle BONJOUR et Stéphane IMBERT.



À Ploërmel, les cérémonies des vœux se sont succédées : le 3 janvier au personnel, le 13 janvier à la population, aux associations et aux nouveaux arrivants, le 18 janvier aux entreprises, et le 20 janvier aux gendarmes et aux pompiers.

Agenda

Informations et réservations au centre culturel au 02 97 74 08 21 ou à l'Office de tourisme de Ploërmel au 02 97 74 02 70

22 mars à 20 h 30

Conférence
« jardiner au naturel, c'est facile »
Salle La Loupiotte

23 au 25 mars

Régate régionale
de MiniJi Handi voile
Lac au Duc

24 mars à 20 h 30

Opéra « Quand M^{me} Butterfly
rencontre M. de Pourceaugnac »
Salle des fêtes

30 mars à 19 h

Conseil municipal
Salle des fêtes

Jusqu'au 31 mars

Exposition « Lutte des femmes,
progrès pour tous »
Médiathèque

31 mars et 1^{er} avril

Eurobreizh Régatta
Voile radio commandée
Lac au Duc

5 avril à 20 h 30

Ciné concert
« Duel »
La Loupiotte

13 avril de 14 h 30 à 18 h 30

Collecte de sang
Salle des fêtes

“ Bien vivre
ensemble ”



Ploërmel se développe. Son dynamisme attire des enseignes nationales et une population croissante. Selon l'INSEE, au 1er janvier 2012 notre ville accueille désormais 9 555 personnes, jeunes, familles et seniors.

Au-delà de ses atouts naturels et de ses aménagements routiers, nous avons doté Ploërmel de nombreux services à la personne indispensables à la qualité de la vie et au développement économique du territoire.

Pour poursuivre cet essor, nous avons défini des priorités : la formation et l'emploi. Pour relever ces enjeux, Ploërmel compte sur son principal atout, la présence de nombreux services à la personne tout au long de la vie. En effet, Ploërmel a connu de fortes évolutions sociales et ses besoins en services ont augmenté : arrivée de nouvelles familles, nombre de naissances, vieillissement de la population, augmentation du taux de chômage... Ainsi, nos services d'accueil de la petite enfance, nos écoles et nos centres de loisirs permettent un développement harmonieux des plus jeunes. Tandis que nos services d'aide à la personne, dont le portage de repas, facilitent le maintien à domicile des malades et des personnes âgées.

L'hôpital, à la pointe des innovations, de la maternité à l'EHPAD, est au centre d'un réseau de professionnels de

santé (maisons médicales, infirmières à domicile, services de soins...). Soulignons par ailleurs, la présence des associations dont le rôle est déterminant pour un maintien à domicile.

Tous ces services sont indispensables et font le bien vivre ensemble : créateurs de réponses adaptées aux besoins, ils sont par essence créateurs d'emplois durables et locaux.

Le maillon de la chaîne indispensable pour investir ces emplois ? Des formations professionnelles, proposées par la région Bretagne, adaptées aux besoins. C'est tout l'enjeu de la commission Solidarité que je préside. Notre travail a récemment abouti à la création d'IFSI, instituts de formation de soins infirmiers, et de formation diplômante et gratuite, notamment d'aide-soignant, ambulancier, etc.

La proximité des lieux de formation est aussi un enjeu de taille. Le combat que je mène depuis des années pour l'implantation d'un lycée public à Ploërmel en est l'illustration concrète.

Soyez assurés de ma pugnacité pour que Ploërmel soit la ville à vivre.

Béatrice Le Marre
Maire de Ploërmel
Présidente de Ploërmel communauté
Conseillère régionale de Bretagne

14 avril de 8 h 30 à 12 h 30

Collecte de sang - Salle des fêtes

14 avril de 9 h à 17 h

Challenge Mauduit à la Pérouse

15 avril

Épreuve enduro, départ à 14 h
Place Clémenceau

18 au 20 avril

Semaine « jobs d'été »
Point Information Jeunesse

21 avril à 14 h

Départ du Trophée Centre Morbihan
Course cycliste junior

27 avril à 20 h 30

Danse / Théâtre / Création
« Dans le ventre du loup »
La Chapelle Bleue

29 avril

Coupe de Bretagne de wushu
(arts martiaux chinois)
Centre régional des arts martiaux

12 mai de 10 h à 12 h

Portes ouvertes de
l'école maternelle Françoise Dolto

12 mai de 14 h à 17 h

Fête du nautisme/portes ouvertes
du club nautique
Lac au Duc

20 juin

Collecte de sang de 10 h à 13 h
et de 15 h à 18 h
Salle des fêtes

Les commissions passées

20 octobre : commission éducation

9 novembre : commission sport

1^{er} décembre : commission embellissement

8 décembre : commission des finances

19 décembre : conseil municipal

11 janvier : commission culture

19 janvier : commission embellissement

3 février : commission des finances

7 février : commission commerce et éducation

8 février : commission jeunesse

10 février : conseil municipal

Permanences des élus

Sur RDV, le maire de Ploërmel vous accueille à la mairie. Pour organiser ce RDV il vous suffit d'appeler le 02 97 73 20 74. Et chaque samedi, une permanence d'élu est organisée pour faciliter la relation entre les Ploërmelais et les services à la population. Avec ou sans rendez-vous, vous pouvez être reçus de 9 h à 12 h.

Les prochaines permanences :

Mike JAMES le 24 mars et le 19 mai

Françoise COYAC le 31 mars et le 26 mai

Arnaud LE PLOUF le 7 avril et le 2 juin

Gérard PAYOT le 14 avril et le 9 juin

Régine KEROUEDAN le 21 avril et le 16 juin

Michel BROCHARD le 28 avril

Maryse BESNARD le 5 mai

Sylvie BURBAN le 12 mai.

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur www.ploermel.fr

Ploërmel Communauté : nouvelle appellation

Depuis deux ans, l'évolution de l'image de la communauté de communes de Ploërmel a ancré dans l'esprit de tous, l'usage raccourci de Ploërmel Communauté. Pour rendre cet usage légal, les élus ont voté la modification du nom pour, désormais l'appeler Ploërmel Communauté, lors du conseil communautaire du 13 décembre 2011.

Le nouveau logo
de Ploërmel Communauté



Don du sang : un acte citoyen

Le don du sang est un acte citoyen basé sur une éthique claire : le bénévolat, l'anonymat, la gratuité et le non profit.

À Ploërmel, l'association du don du sang organise des collectes avec l'Établissement Français du Sang. Son rôle est de faire connaître les dates de collecte et d'organiser l'accueil des donneurs le jour « j » (remise du questionnaire, collation, etc...).

En 2011, en France la collecte a été fructueuse. Et particulièrement en Bretagne, puisque les dons ont atteint la somme de 185 000 €. Cette générosité a permis de couvrir les besoins transfusionnels de la région mais également ceux des hôpitaux parisiens, où sont hospitalisés des patients de la France entière. Tout savoir sur le don :

- Leur nombre est limité à 6 dons de sang par an pour les hommes et 4 pour les femmes.
- Leur fréquence doit respecter un intervalle de 8 semaines pour les dons de sang, de 2 semaines pour les dons de plasma, enfin de 4 semaines pour les dons de plaquettes.
- Les personnes de groupe sanguin O sont donneurs universels en globules rouges ; 100 % des malades peuvent donc recevoir des globules rouges O.

- Les personnes de groupe sanguin AB sont donneurs universels en plasma ; 100 % des malades peuvent donc recevoir leur plasma.

À Ploërmel, 109 donneurs assidus ont été récompensés et ont reçu de l'association une médaille et un diplôme remis par plusieurs personnalités dont Régine Kerouedan, adjointe à la vie citoyenne et à la cohésion sociale.

Pour savoir où donner votre sang, vous pouvez contacter le site de Vannes par téléphone au 02 97 67 53 00. Retrouvez les dates des prochaines collectes dans l'agenda (p.3). ■



La sirène retentit de nouveau



Désormais, chaque premier mercredi du mois à midi, la sirène sera testée grandeur nature. Pour lui permettre d'être efficace et de jouer son rôle sans défaut, la sirène doit être régulièrement entretenue. Placée sur la mairie et sur l'ancien tribunal, elle permet d'alerter les pompiers mais aussi la population.

Chaque alerte retentit selon un code particulier. Pour les pompiers, c'est une sonnerie brève qui les appelle à rejoindre la caserne. Elle est utilisée

uniquement dans le cas où les « bipeurs », avertisseurs portatifs, ne fonctionneraient pas. Pour la population, la sonnerie est appelée signal national d'alerte, soit trois cycles successifs d'une 1 minute 41 seconde chacune, séparée par un intervalle de 5 secondes. Le son est modulé parfois montant, parfois descendant. ■

Équipement de l'hôpital

L'hôpital de Ploërmel a désormais un scanner tout neuf à la pointe de la technologie.



NOUVEAU Livret de famille

Le livret de famille fait peau neuve et s'habille aux couleurs de Ploërmel.

Ce nouvel étui sera remis en mairie en même temps que le livret de famille, à partir du mois de mars.



Enquête logement



Vous venez d'emménager ? Vous êtes actuellement à la recherche d'un logement, d'un terrain à Ploërmel ? Votre avis nous intéresse.

L'ADIL et le Conseil général du Morbihan réalisent une enquête sur le logement à destination des nouveaux arrivants sur l'ensemble du département. Cette étude a pour but de mieux cerner les attentes des personnes en matière de logement. Toutes les communes sont concernées par cette démarche départementale. Toutes les personnes qui correspondent au profil de l'étude peuvent donc y répondre. Pour en savoir plus, il vous suffit de consulter le site Internet de la ville de Ploërmel, www.ploermel.fr. Dans la rubrique Actualités, vous pourrez télécharger le courrier explicatif de l'Adil et/ou imprimer le questionnaire après l'avoir téléchargé. Ensuite, il vous suffit de le déposer à la mairie au 3 rue du 12 juin 1944 ou de l'envoyer par courrier électronique à l'adresse suivante :

suede@ploermelcommunaute.com au plus tard le mercredi 25 avril 2012. Les résultats de l'enquête sont attendus pour la fin de l'année 2012.

D'avance, merci pour votre participation !

► Contact

Service Urbanisme
02 97 73 20 96.

Action sociale : regroupement des associations

Au Pôle situé rue Barthélémy Thimonnier les associations Amisep, Croix Rouge, Épicerie sociale-banque alimentaire, Familles Rurales, Restos du Cœur et Secours Catholique, s'installent depuis la mi février et jusqu'à la fin du mois de mars.

Après plusieurs mois de travaux, les sept associations seront installées dans des locaux rénovés et réhabilités. Aux normes d'accueil du public, l'aménagement des espaces a été réalisé en concertation avec toutes les associations : bureaux, accueils, salle de tri, stockage, livraison. Tout a été pensé pour faciliter le travail quotidien des bénévoles en répondant au plus près des besoins exprimés par les associations, et d'accueillir dans les meilleures conditions, toutes les personnes amenées à rencontrer les membres de l'association ou à bénéficier des aides proposées.

Le chantier d'insertion de l'AMISEP de recyclerie « Le comptoir des rues », est installé dans ce même pôle. Il est officiellement ouvert au public depuis le mois de novembre 2011.

➤ Renseignements

CIAS - 02 97 73 20 75

Dernier lot à Saint-Jean de Villenard

À proximité de l'école, la ville de Ploërmel a réalisé un lotissement à Saint-Jean de Villenard en 2006. Un dernier lot est à vendre. Il s'agit du lot n°3 d'une superficie de 718 m² au prix de 21 540 €, soit 30 € le m². L'acquéreur de ce lot doit être éligible au prêt à taux zéro renforcé (PTZ +).

➤ Contact

Mairie de Ploërmel - 02 97 73 20 73



Exposition « lutttes des femmes, progrès pour tous » : derniers jours !



© Association Femmes ici et ailleurs

Du 6 au 31 mars, Ploërmel rend hommage aux femmes et propose une exposition photographique à la médiathèque sur le thème « lutte des femmes, progrès pour tous », réalisée par l'association *Femmes ici et ailleurs*.

« La femme est la propriété de l'homme comme l'arbre à fruits est celle du jardinier ». C'est avec cet état d'esprit, propre à Napoléon Bonaparte, que le premier

Code civil fut publié en France, en 1804. Depuis deux siècles, les lois n'ont cessé d'évoluer vers plus d'égalité : droits à l'école puis à l'université pour les filles, liberté vestimentaire, droit de vote des femmes, droits reproductifs, lois encadrant le divorce, droit au travail puis lois régissant l'exercice professionnel, arsenal législatif et répressif contre la violence au sein du couple... La liste est longue. (...) Qui bénéficie aussi des progrès obtenus en matière de contraception ? D'avortement ? De divorce ? Les hommes, époux ou conjoints, n'ont-ils rien gagné avec le travail des femmes ? (...) Lorsque le fait d'être née femme ne sera plus facteur d'inégalité, tous les Français auront progressé, collectivement et individuellement. Le moment est venu de le comprendre et de se rappeler que dès 1886, Louise Michel écrivait dans ses Mémoires : "Si l'égalité entre les deux sexes était reconnue, ce serait une fameuse brèche dans la bêtise humaine." »

Horaires d'ouverture

mardi de 13h30 à 19h,
mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h,
vendredi de 13h30 à 19h,
samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

➤ Contact

Médiathèque - Cloître des Carmes à Ploërmel
mediatheque@ploermel.com
Tél. 02 97 74 28 25

Conférence : « Jardiner au naturel, c'est facile ! » et c'est possible...

Pour poursuivre les actions de sensibilisation menées par le Syndicat du Grand Bassin de l'Oust, la commission embellissement organise une conférence le jeudi 22 mars à 20h30 à La Loupiotte à Ploërmel sur le thème « Jardiner au naturel, c'est possible ». Pour animer cette rencontre, la commission a fait appel à Denis PÉPIN, ingénieur écologue et agronome, spécialiste du jardinage écologique, journaliste horticole et auteur. Au programme, des sujets tels les enjeux pour l'eau et la santé, les bénéfices pour le jardinier, mais également les solutions de désherbage autour de la maison, pour la pelouse, les massifs, le verger et le potager, les solutions préventives et celles contre les ravageurs seront abordés en s'appuyant sur des extraits du célèbre film « Guerre et Paix au potager ». Rendez-vous à 20h30, à La Loupiotte, le jeudi 22 mars. Durée approximative 2h / 2h30. ■

Ca s'est passé à Ploërmel : la venue de **Beta SIMON**



Le 8 février dernier, Beta SIMON a fait un immense honneur aux enfants du centre de loisirs de la maison de l'enfance de Ploërmel Communauté. Pendant une heure, il a partagé avec eux sa vision de la vie à travers sa passion : la musique Reggae. Aujourd'hui, nommé pour les victoires de la musique dans la catégorie Reggae, Ploërmel Communauté lui souhaite de remporter ce prix, reconnaissance d'une carrière colorée, rythmée et toujours porteuse de message d'espoir et de meilleur. Pour découvrir le personnage Beta SIMON ainsi que quelques extraits de son répertoire, rendez-vous sur <http://www.myspace.com/betasimon>. ■

Conférence

JARDINER AU NATUREL, C'EST FACILE !

Animée par Denis Pépin,

jardinier lauréat d'un concours national du jardin potager et chroniqueur de la rubrique « jardin » du journal Ouest-France dimanche.

Le respect de la nature est le maître-mot d'un jardinage réussi et d'un jardinier heureux.



Nouvelle entrée à la **médiathèque** :

Désormais, vous accéderez par une ouverture automatisée à la médiathèque. Pour répondre aux normes d'accueil et d'accessibilité, la ville de Ploërmel a misé sur le confort des visiteurs de la médiathèque ainsi que des agents qui y travaillent quotidiennement, et a installé une double porte automatique. ■



2012, année du redécoupage électoral au niveau national. Ploërmel en ordre de marche.

L'année 2012 est marquée par la refonte de la liste électorale et celle du redécoupage électoral.

Redécoupage électoral

Pour respecter la circulaire du 20/12/2007, relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct, le nombre d'inscrits par bureau de vote ne peut excéder 800 à 1 000. Un redécoupage a donc été effectué ; il a ainsi créé trois bureaux supplémentaires sur la commune, portant désormais à neuf le nombre de bureaux.

Les bureaux de vote numérotés de 1 à 8 sont situés à la salle des fêtes, dans le centre-ville de Ploërmel et le bureau 9 est situé dans la salle Pierre Lerat à Saint-Jean de Villenard.

À Ploërmel, vous êtes plus de 7 000 inscrits sur la liste électorale. Cette année, deux grands rendez-vous vous attendent, l'élection présidentielle et les élections législatives.

Pour vous repérer dès votre arrivée au bureau de vote, nous vous conseillons de :

- vérifier le numéro du bureau de vote inscrit sur votre carte électorale,
- suivre le fléchage pour vous rendre à votre bureau de vote,
- vous adresser à l'accueil si vous n'avez pas votre carte électorale.

Pour voter

La procédure est simple : il faut être inscrit sur les listes électorales depuis au moins le 31 décembre de l'année précédente et au moins trois mois avant les élections (sauf pour les jeunes de 18 ans dans l'année, voir encadré). La carte d'électeur, tout comme la propagande, est envoyée directement à votre domicile. Pour les recevoir à coup sûr, assurez-vous que vos noms soient bien inscrits sur la boîte aux lettres.

Concrètement le jour du vote, il suffit de se présenter au bureau de vote correspondant à votre lieu d'habitation muni de la carte d'électeur ainsi que d'une pièce d'identité*. Le numéro du bureau de vote est mentionné sur la carte d'électeur.

La carte d'électeur ne peut pas être acheminée par La POSTE dans le cadre d'un transfert pour changement d'adresse.

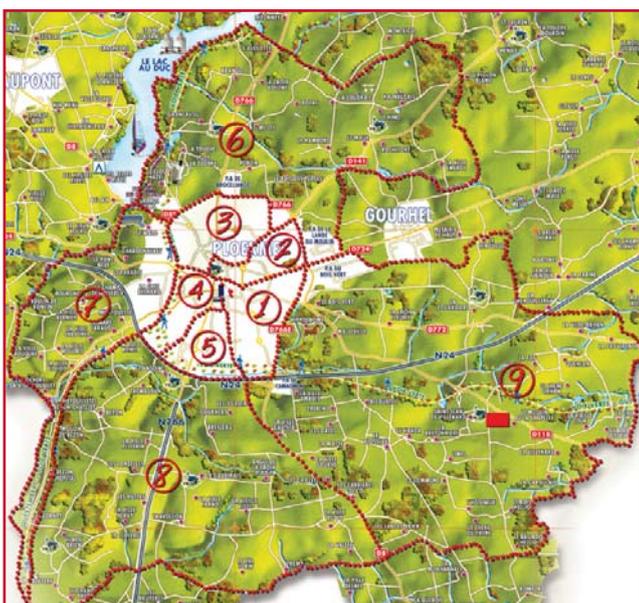
**Selon l'article R.60 du code électoral, une pièce d'identité est un document avec votre photographie : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte d'identité parlementaire ou d'élu local, carte du combattant ou d'invalidité civile, etc...*

Jeunes électeurs

Chaque année, les personnes atteignant l'âge de 18 ans, à la veille du scrutin, et remplissant les autres conditions prescrites par la loi pour être électeur, sont inscrites d'office sur la liste électorale de la commune de leur domicile réel. Il est cependant possible qu'un jeune majeur ne soit pas inscrit, et ce pour différentes raisons :

- le recensement militaire n'a pas été fait ou trop tardivement,
- le jeune a changé d'adresse depuis le recensement.

En l'absence de courrier officiel de confirmation d'inscription, il est important de vous renseigner à la mairie de Ploërmel. En effet, la date limite de réception des demandes d'inscription des jeunes électeurs est fixée au 12 avril 2012 pour l'élection présidentielle et au 31 mai 2012 pour les élections législatives.



Bureaux de vote 1 à 8
salle des fêtes
de Ploërmel



Bureau de vote n°9
salle Pierre Lerat à
S' Jean de Villenard



Cédric Médard,
conseiller municipal
délégué à l'État civil

Vivre à Ploërmel : Les chiffres 2011

840 naissances ont été déclarées (836 en 2010). Saluons l'arrivée de 88 bébés ploërmelais dont 6 sont nés en dehors de la commune. La côte des prénoms ploërmelais : pour les garçons, Mathys (11), Maël et Nathan (ex-aequo 10). Pour les filles, Zoé (9), puis Chloé et Emma (ex-aequo 8). Le premier bébé de l'année 2012 se prénomme Enzo et a vu le jour le 1er janvier !

31 mariages ont été célébrés en 2011 (18 en 2010 (soit une augmentation de 72,2 %). Avec une nouveauté pour les futurs couples qui se marieront dès le mois de mars, un livret de famille aux couleurs de la ville !

308 décès ont été déclarés en 2011 (319 en 2010)
Au 1^{er} janvier, l'INSEE comptabilisait 9 555 habitants à Ploërmel.

Nouveau téléservice : changement d'adresse et carte grise

Dans le cadre de la dématérialisation des démarches administratives, un nouveau service Internet a été lancé. Dorénavant, les titulaires de véhicules immatriculés dans le SIV, c'est-à-dire au format AA-111-AA, peuvent désormais, effectuer leur changement d'adresse sur leur carte grise à partir du portail monservicpublic.fr dans la rubrique «déclaration de changement de coordonnées».

Après avoir déclaré votre changement d'adresse via ce téléservice, vous recevrez à domicile une étiquette à apposer sur votre certificat d'immatriculation afin de l'actualiser. Vous pourrez recevoir jusqu'à trois étiquettes. Au quatrième changement d'adresse, un nouveau certificat d'immatriculation vous sera envoyé à domicile.

Succès d'un moment convivial !

Le goûter-spectacle du Centre Communal d'Action Sociale a eu lieu le 24 janvier à la salle des fêtes de Ploërmel. Il a été offert aux Ploërmelais âgés de plus de 75 ans et à leur conjoint, résidant à domicile ou à l'EHPAD Saint Antoine, la résidence Kandélyls, la résidence Kérélys ou la maison de retraite du centre hospitalier. Plus de 400 personnes ont participé à cet après-midi festif, animé par la troupe OASIS et la Compagnie CHANTE LA VIE, avec leur spectacle « Le mariage de Loïc Léveillée ». Chansons, sketches et danses se sont succédés dans cette comédie drôle et enlevée, présentée par 6 comédiens-chanteurs et 3 musiciens. Pour l'occasion, le CCAS avait mis en place un service de transport, grâce à la prestation assurée par le Taxi Touzard de Campénéac et une équipe de bénévoles. Les résidents de l'EHPAD Saint Antoine et Mme DE COUESBOUC avaient quant à eux confectionné des compositions florales pour les tables.

Contact :

Centre Communal d'Action Sociale

26, rue du Général Leclerc

Tél. 02 97 73 20 75 - Fax 02 97 22 00 45





Autorisations d'urbanisme, ce qui change au 1^{er} mars

La loi de finances rectificative du 29 décembre 2010 apporte une modification des taxes liées aux projets d'urbanisme. Ainsi, depuis le 1^{er} mars 2012, la taxe d'aménagement (TA) remplace la taxe locale d'équipement (TLE), la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TD/CAUE), la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS).

Pour les projets d'urbanisme qui créent une nouvelle surface de plancher, ils sont soumis à permis de construire ou à déclaration préalable. La taxe d'aménagement sera dorénavant appliquée. Cette dernière se compose de deux taux : l'un communal approuvé par le Conseil Municipal et l'autre départemental approuvé par le Conseil Général. Pour l'année 2012, le taux communal a été fixé à 2,5 % et le taux départemental à 1,5 %.



La modification majeure apportée par cette nouvelle taxe est la définition de la surface de plancher taxable. En effet, la surface hors œuvre nette (SHON) n'est plus prise en compte ; les garages seront maintenant taxés.

Définition de la surface de plancher taxable :

Elle correspond à la somme des surfaces de plancher closes et couvertes dont la hauteur de plafond est supérieure à 1,80 m, à partir du nu intérieur des façades en déduisant les vides et trémies.

La base d'imposition est de 660 € par m². Au-delà de la notion de « plancher taxable », certains aménagements ou installations sont également taxés. À titre d'exemple, la base retenue pour :

- Une piscine est de 200 € par m²
- La pose de panneaux photovoltaïques au sol est de 10 € par m²
- le nombre d'emplacements de stationnement non compris dans la surface taxable (stationnement extérieur) est de 2 000 € par emplacement...



Néanmoins des abattements et exonérations sont prévus sous certaines conditions.

Par exemple, pour une maison individuelle de 100m² habitables (SHON) avec un garage de 20 m² et une place de stationnement :

- avant le 1^{er} mars 2012, la TLE, TDENS et TD/CAUE se seraient élevées à 1 399 € (Calcul à partir des bases décidées au 1^{er} janvier 2012),
- depuis le 1^{er} mars 2012, la taxe d'aménagement (parts communale et départementale) s'élève à 1 948 € (Calcul à partir des bases décidées au 1^{er} janvier 2011).

Le versement de la taxe s'effectue en deux versements auprès du Trésor Public :

- une première fois dans les 12 mois après l'accord du permis de construire ou de la déclaration préalable,
- une seconde fois dans les 24 mois après l'autorisation de construire.

En revanche, si le montant de la taxe ne dépasse pas 1 500 € ou pour les permis de construire modificatif, le versement s'effectue en une seule fois et dans les 12 mois après l'autorisation délivrée.

C'est le Trésor public qui vous envoie le montant de l'imposition.

► Contacts

Service Urbanisme - 3 rue du 12 juin 1944 - Ploërmel - 02 97 73 20 96

Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) - Parc d'Activités de Camagnon - 02 97 74 01 06



Création & fabrication de cordons, chaînes de lunettes et porte-lunettes collier

L'Atelier du Vieux Bourg : une aventure à taille humaine

De formation comptabilité-gestion, Mireille PICARD-SAUVAGE, n'aurait pas imaginé être à la tête d'une entreprise de 10 salariés. Retour sur un parcours atypique...

Racontez-nous votre parcours avant l'Atelier du Vieux Bourg ?

Pendant quelques années, j'ai travaillé en cabinet d'expertise puis, pour raisons familiales, j'ai fait le choix d'avoir plusieurs employeurs. Cette solution me permettait de conjuguer ma vie professionnelle et ma vie de famille. Pendant cette période, l'un de mes employeurs était l'Atelier du Vieux Bourg. Au fil du temps, le dossier a pris de l'ampleur tout comme mon investissement au point de m'y atteler à temps complet.

Comment vous êtes-vous retrouvée à la tête de cette structure ?

M. et M^{me} MOUILLÉ ont créé l'Atelier du Vieux Bourg en 1978. Quand Mme MOUILLÉ a souhaité prendre sa retraite en 2005, c'est sa fille qui a repris le flambeau, et ce, jusqu'en 2008. C'est en février 2008 que j'ai su qu'elle souhaitait revendre, et les questions ont fusé dans ma tête ! Racheter l'entreprise signifiait changer de métier, changer d'entreprise... c'est donc une réflexion personnelle et familiale que j'ai entamé.



Mireille PICARD-SAUVAGE a repris l'Atelier du Vieux Bourg en 2008.

ma famille s'est accordée, avec mon mari nous avons abordé les questions financières. Enfin, je me suis interrogée sur les missions qui ne me plaisaient pas. Est-ce que l'aventure était suffisante pour me motiver sur ces tâches spécifiques ?

Quels ont été vos partenaires ?

L'antenne ploërmelaise de la CCI. Je ne vous cache pas que j'avais des a priori très « administratifs ». Or, je vous assure que ce sont des gens qui gagnent à être connus ! J'ai pu rencontrer des personnes très compétentes qui ont su me conseiller et me guider vers les bons interlocuteurs, et notamment la PPI¹ qui m'a accordé un prêt d'honneur². Ensuite, ce dernier m'a orienté vers le BRIT³, qui m'a également accordé un prêt d'honneur.

Vous évoquez le BRIT³, qui a fêté ses 5 ans cette année. À cette occasion, vous avez reçu un prix. En effet, pour son 5^e anniversaire, le BRIT³ a sélectionné un lauréat pour chaque année de son existence et ils m'ont désigné lauréate pour l'année 2008.



Une partie des produits vendus par l'Atelier du Vieux Bourg

Quel a été le cheminement de votre décision ?

J'ai géré la situation avec un affect de femme et de maman. J'avais très envie de me lancer dans l'aventure mais je souhaitais que ma famille soit d'accord avec ce projet. Être femme entrepreneur, c'est à la fois un investissement financier et personnel. Lorsque toute la



Économie locale

À quel moment, le rachat a-t-il été effectif ?

J'ai arrêté ma décision en juin 2008, et j'ai officiellement racheté l'entreprise le 1er octobre 2008.

Depuis le rachat en 2008, comment fonctionne votre entreprise ?

La première année, je me suis attachée à prendre possession de mon poste. De collègue, je devenais patron. J'ai donc réorganisé le travail en douceur. L'année suivante a été une année de construction du nouveau bâtiment (auparavant située rue du 8 mai 1945, l'entreprise se situe depuis le 3 janvier 2011, dans le PA de la Lande du Moulin à Ploërmel). En 2011, nous avons poursuivi l'activité sur sa lancée.

Y avait-il des salariés au moment du rachat ?



Mme PICARD-SAUVAGE et deux de ses employés

Oui, ils étaient 10 et c'est toujours le cas aujourd'hui. Quand on reprend une entreprise, il faut également penser aux salariés. Car avec eux, c'est une famille toute entière qui dépend en partie de cet emploi. Au total, 3 personnes travaillent à la production, 1 personne s'occupe de l'administratif, et 6 personnes en charge la commercialisation des produits.

Comment se porte cette activité aujourd'hui ?

Nous sommes en évolution positive, mais comme tout le monde, nous sentons que le contexte est difficile et qu'il faut se battre.

Parlez-nous de vos produits...

Nous fabriquons des cordons de lunettes, « classique », « sport », « enfants », « bijou/porte-lunette ». Au total, 70 références soit environ 260 000 pièces par an. Adhérent de l'association, nos fabrications sont labellisées « Produit en Bretagne ». Ce label garantit la fabrication en Bretagne de produits de qualité ainsi qu'une meilleure reconnaissance du produit.

Produire localement est important pour vous ?

C'est un principe même ! Si je peux faire travailler les

gens localement, je le fais. Si ce n'est pas localement, j'essaie de rester en Bretagne. Si là encore, ce n'est pas possible, j'élargis et ainsi de suite !

Créez-vous de nouveaux modèles ?

Oui, j'imagine des nouveaux modèles et il m'arrive souvent de les soumettre à ma famille. Ensuite, c'est un véritable travail d'équipe qui se met en place : nous en parlons en atelier afin que chaque corps de métier fasse remonter ses remarques. En moyenne, nous parvenons à sortir 3 à 5 nouveaux produits par an.

Répondez-vous aux demandes spécifiques ?

Nous faisons preuve d'adaptabilité en cas de besoin. Certains clients prennent contact directement avec la production, et nous pouvons alors répondre à un besoin particulier. Nous sommes également capables de proposer des produits « dérivés », à base de cordon, aux entreprises, comme par exemple des bracelets.

À ce propos, d'où proviennent vos clients ?

Ils se situent principalement en France, mais nous en avons quelques-uns en Belgique et au Luxembourg, ce qui représente environ un fichier de 5 000 opticiens-clients.



¹PPI : Plateforme d'Initiative Locale du Pays de Ploërmel

²Prêt d'honneur : Crédit à moyen terme (entre 2 et 5 ans), octroyé à la personne même du repreneur et non à l'entreprise, n'exigeant aucune garantie personnelle ou réelle.

³BRIT : Bretagne Reprise Initiative Transmission ; fonds régional créé à l'initiative de la Région Bretagne et de la Caisse des Dépôts pour faciliter la reprise d'entreprises sur le territoire breton.

➔ Contact

Atelier du Vieux Bourg
ZI La Lande du Moulin
Tél. 02 97 93 60 65

ERRATUM

La photo de couverture du Mag Plo n°9 illustre la rubrique Économie locale dans laquelle nous présentons les photographes ploërmelais Nathalie et Jean-François GUILLON. Ce cliché fait partie d'une collection qui a permis au couple de remporter le meilleur prix d'un concours européen.



Bien vivre à Ploërmel Quels services pour les aînés ?

L'année 2012 est l'année européenne du vieillissement actif. À Ploërmel, près de 2 200 personnes ont plus de 60 ans. Pour occuper leur temps libre, que propose la ville de Ploërmel pour couler des jours heureux dans le tranquille centre Bretagne ? Petit tour d'horizon des activités et des services à destination des aînés ploërmelais.



Qui sont les aînés ploërmelais ?

À Ploërmel, les personnes âgées de plus de 60 ans représentent un peu moins d'un quart de la population totale.

Âge	Femmes	Hommes	Total
60 à 74 ans	653	567	1 220
75 à 89 ans	567	345	912
90 ans ou plus	56	13	69

Source : INSEE, RP2008



Repenser la vie quotidienne

Quitter la vie professionnelle est une opportunité pour repenser son mode de vie. La préoccupation principale des jeunes retraités devient alors la

« réorganisation » de sa vie avec de nouveaux repères, de nouvelles habitudes.

Plus de réveil, plus de stress, plus de pression. Petit à petit la pratique d'un sport, de loisirs, les voyages, les activités bénévoles remplacent l'activité professionnelle. Pour bien préparer sa retraite, il faut bien connaître la ville dans laquelle habiter. À Ploërmel, toutes les générations bénéficient d'un cadre de vie agréable et adapté aux loisirs, aux promenades, etc.

Associations : occuper son temps libre

Ploërmel compte plus de 150 associations. Sport, culture, loisirs, entraide, insertion, santé et solidarité, tous les domaines sont représentés. La plupart d'entre elles sont animées grâce à l'implication quotidienne de personnes à la retraite. Ce dynamisme, mis au service de tous les habitants de Ploërmel Communauté, est une richesse véritable, source de diversité pour le territoire et créatrice de lien social. Tout nouvel arrivant se dirige naturellement vers les associations, ce qui en fait un vivier inépuisable de relations et de rencontres autour de centres d'intérêts communs.

Vous souhaitez découvrir les spécificités locales ? Vous disposez de plusieurs moyens d'informations :

- L'Office de tourisme recense et met à jour un guide des associations pour Ploërmel Communauté. (coordonnées voir bulle Contact)

- Les sites Internet de Ploërmel www.ploermel.fr, de Ploërmel Communauté www.ploermelcommunaute.com, et de l'Office de tourisme www.tourisme-ploermel.com vous renseignent en ligne (agenda, annuaire, ...).

- Pour connaître les associations sportives, l'Office communautaire des sports tient à jour la liste des associations. Contact : tél. 02 97 74 05 10, officedessports@ploermel.com

- Pour connaître les ateliers culturels et de loisirs, le pôle culturel vous renseigne au 02 97 74 08 21, 3ce@ploermel-communaute.com

Ploërmel, la ville à vivre

Prendre le temps de vivre, prendre le temps de faire attention à soi et à sa famille. Plusieurs activités peuvent être intergénérationnelles. Par exemple, la maison de l'Enfance propose des ateliers le samedi matin, grands-parents/petits-enfants dans le cadre de l'accueil de loisirs.

➔ Contact

Maison de l'enfance. Tél. 02 97 93 68 13.



Vous pouvez également partir à la découverte des richesses patrimoniales et naturelles de notre beau territoire ou, tout simplement, les redécouvrir ! À Ploërmel, vous pourrez admirer les vestiges des remparts et fortifications, les maisons à pans de bois et demeures de caractère du centre-ville, le puits de la Cohue, l'Eglise Saint-Armel (portail nord, intérieur), l'horloge astronomique, La maison des 4 soldats, la Tour des Thabors, l'Ancien hôtel de la monnaie, la Maison Bigarré, l'Hôtel Raoul de la Houlle, la Maison des Marmousets, l'Hôtel des Ducs de Bretagne, le Lac au Duc, 1er lac naturel de Bretagne...

Vous pourrez aussi parcourir Ploërmel et ses environs grâce aux nombreuses randonnées qui vous sont proposées : Les Landes de Gurwant, du le chemin du diable au paradis des hortensias, les voies des deux rivières, Montertelot du canal au rocher de la forêt de St Méen. La voie verte et les chemins de halage vous permettront de parcourir à pied ou à vélo les bords du canal de Nantes à Brest en passant par l'écluse à Montertelot.

Vers Campénéac, vous entrerez dans la mystérieuse Forêt de Brocéliande : landes illuminées par le soleil des ajoncs et des genêts ou cachées sous la brume du matin, monuments mégalithiques, témoignages de l'occupation ancestrale des lieux, petites chapelles dominant le paysage de schiste pourpre, le majestueux Château de Trécesson, porteur de rêves et de légendes... Un important réseau de sentiers de randonnée vous invite à la découverte !



Un peu plus loin, vers Tréhorenteuc, le Val sans Retour vous attend pour une balade inédite dans les Landes. Campagne verdoyante, chemin de halage le long du canal de Nantes à Brest, voie verte longue de 53 km entre Questembert et Mauron sont autant de lieux magiques et séduisants pour tous les amoureux d'un environnement naturel préservé.

Côté loisirs sportifs, loisirs culturels, soirées entre amis, Ploërmel vous propose tout un panel d'activités pour occuper vos temps libres :

- Le golf neuf trous situé en bordure du lac au duc vous offre verdure et oxygène,



- La base nautique vous propose de pratiquer voile, planche à voile, canoë, Kayak et ski nautique au choix,

- L'aérodrome de Loyat vous offre la possibilité d'effectuer un baptême de vol à voile ou d'ULM,

- La saison culturelle de Ploërmel communauté et ses associations de danse, théâtre, l'école de musique et l'école d'arts dramatiques vous emmènent au spectacle ou vous font acteurs de vos loisirs.

- La médiathèque vous attend avec ses 33 000 références de livres, CD, DVD, ses animations pour tous les publics, expositions, conférences, contes, etc.

- La cyberbase pour partir à la découverte des outils et logiciels informatiques (ateliers, pratique, etc.)

- Le complexe du lac vous ouvre ses portes pour une partie de bowling ou une soirée cinéma dans une des 5 salles.

Côté shopping, les zones commerciales en périphérie et les petits magasins du centre-ville sont à votre portée. Et pour passer une soirée dans un pub ou un restaurant, vous n'aurez que l'embaras du choix.

➔ Contact

Découverte du territoire, accueil nouveaux arrivants, découverte des associations à l'Office de Tourisme, 5 rue du Val à Ploërmel. Tél. 02 97 74 02 70.





Vos interlocuteurs

Le **relais gérontologique** s'adresse aux personnes âgées, leur famille ainsi que toutes les personnes concernées par le vieillissement : professionnels, bénévoles, etc...

Ce service de proximité assure un accueil personnalisé et gratuit, analyse vos besoins et vous apporte une information adaptée.

Ses principales missions sont de vous aider et de vous accompagner dans vos démarches administratives auprès des services de maintien à domicile, pour rechercher des aides financières possibles, des structures d'hébergement... Il travaille en réseau avec les partenaires locaux (CCAS, CLIC, services sociaux, services d'aide à domicile, ...).

Par ailleurs, le relais gérontologique participe et organise des actions d'animations, comme la Semaine Bleue, les Mardis du Cinéma. Il anime également le réseau de Visiteurs Bénévoles à domicile.

Concrètement, le relais gérontologique, c'est :

- **L'aide à la mise en place d'aide à domicile et du portage de repas :**

- Evaluation des besoins ;
- Information sur les services de maintien à domicile existants sur le territoire ;
- Recherches d'aides financières possibles en fonction de la situation de la personne (ressources, caisse de retraite, ...);
- Aide à la constitution des dossiers administratifs nécessaires (APA, CARSAT, ...);
- Suivi de situation.

- **L'aide à la recherche d'hébergement permanent ou temporaire :**

- Information sur les structures existantes sur le territoire ;
- Accompagnement dans la recherche de places disponibles ;
- Aide à la constitution du dossier de demande de préinscription (en lien avec le CLIC).

- **Contact**

Sur rendez-vous, le relais gérontologique vous reçoit au Pôle social, 26 rue du Général Leclerc à Ploërmel. Tél. 02 97 93 66 00.



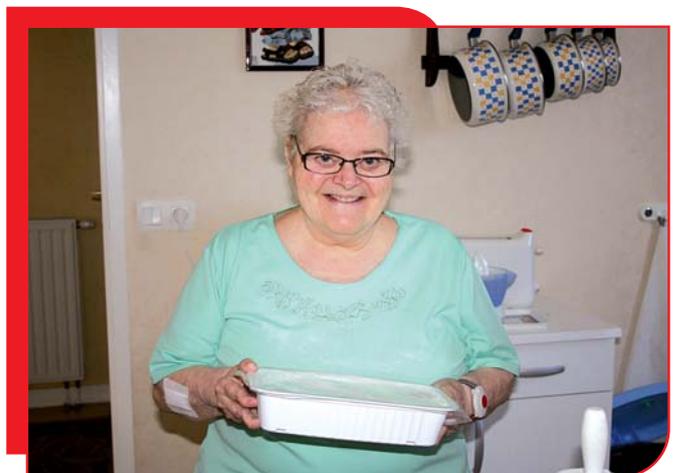
Le **CCAS**, centre communal d'action sociale, est également à votre écoute. Complémentaire aux services proposés par le relais gérontologique, le CCAS vous accompagne pour obtenir les aides sociales auxquelles vous êtes éligibles.

Chaque année, le CCAS organise un goûter spectacle pour tous les Ploërmelais âgés de plus de 75 ans. (voir p. 9)

- **Contact**

26 rue du Général Leclerc à Ploërmel. Tél. 02 97 73 20 75.

Des services de maintien à domicile



Le **portage de repas** s'adresse aux personnes de plus de 60 ans qui résident sur le territoire de Ploërmel Communauté, et dont l'état de santé ou la perte d'autonomie nécessite la mise en place d'une prestation de cette nature.



Géré par le CIAS, Les repas sont livrés en liaison froide en fonction des besoins, avec la possibilité d'une livraison pour chaque jour de la semaine. Le vendredi après-midi les repas sont livrés pour le samedi et le dimanche. Les menus sont adaptés aux régimes sur prescription médicale.

➔ Contact

26 rue du Général Leclerc à Ploërmel.
Tél. 02 97 93 66 00

Les services d'aide à domicile : le CCAS ou le relais gérontologique peuvent sur simple demande, vous transmettre la liste exhaustive de toutes les associations du territoire qui proposent des services d'aide à domicile (entretien du domicile, du linge, soins infirmiers, etc...).

Des solutions d'hébergement à Ploërmel

La **résidence Saint Antoine** est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), géré par le CIAS, centre intercommunal d'action sociale. Moderne et installé dans un cadre de verdure, cet ensemble immobilier a été pensé autour du hall d'accueil convivial et décoré selon le thème de la saison. En plus du confort des équipements, 51 chambres individuelles et de 10 chambres doubles, le bien-être de chaque résident est la principale mission des membres de l'équipe pluridisciplinaire. Animations, activités, le résident est au cœur des projets de la résidence.



➔ Contact

1, avenue Chateaubriand à Ploërmel. Tél. 02 97 74 04 20

L'EHPAD du centre hospitalier de Ploërmel est chaleureux, situé dans un cadre exceptionnel, au cœur du pays de Ploërmel. A taille humaine, la priorité des équipes composées de personnels hospitaliers, de bénévoles et d'intervenants extérieurs est la prise en charge des patients, fondée sur des valeurs de dignité et d'humanité. Tout comme la qualité de l'accompagnement, à travers le soin, la restauration, l'hygiène et l'animation. Pour améliorer son accueil, le centre hospitalier a récemment engagé des travaux pour un nouvel EHPAD composé de 80 lits ; les chambres doubles actuelles seront transformées en chambres individuelles. Au total, le centre hospitalier compte 177 lits en EHPAD, qui, après les travaux, seront répartis sur 4 bâtiments.



➔ Contact

7 rue du Roi Arthur à Ploërmel. Tél. 02 97 73 26 34.

« À proximité des commerces et du marché, la **résidence Kandély**s de Ploërmel accueille des personnes seules ou en couple, autonomes ou semi-autonomes. L'objectif de l'équipe est d'accompagner la personne âgée, afin que son quotidien soit plus doux et qu'elle se sente bien chez elle.

➔ Contact

17, rue du Val à Ploërmel. Tél. : 02 97 74 29 29 »

« La vie se conçoit tout simplement à la **résidence Kerelys** de Ploërmel, une réponse à une pathologie particulière qu'est la désorientation. Bien au-delà d'une prise en charge médicale, l'équipe s'efforce de maintenir le plus possible l'autonomie du résident à travers des activités de la vie quotidienne : promenade, courses, marché, chant, cuisine... Pour conserver sa dignité à travers le respect du résident, afin qu'il ne se sente pas diminué à travers la maladie.

➔ Contact

33, rue Caporal René Dejean à Ploërmel.
Tél : 02 97 72 17 40 »



Rencontre avec...

Présidé par Madeleine MÉANCE, le club de l'amitié regroupe cette année une soixantaine de membres. Tous les jeudis de 14h à 18h, ces retraités se donnent rendez-vous à la salle des fêtes de Ploërmel, pour se divertir autour de jeux ludiques comme le Scrabble®, les domino, ou encore la belote. Des activités calmes ponctuées trois fois dans l'année par un repas : un au printemps, un à la rentrée de septembre et un au moment de Noël. C'est d'ailleurs à cette occasion, qu'une des membres a lu ce poème, en l'honneur de cette association au grand cœur.



Un rien ...

Il faut si peu de chose
Pour redonner vie à une rose
Un regard un peu d'eau...

Il a suffi de si peu
D'un sourire de quelques mots
Pour rendre un accueil chaleureux
D'un goûter offert
De visages ouverts
Pour que s'efface la fatigue
Pour oublier la maladie les soucis
Et pour que brillent les nuages...

Il a suffi de si peu
Pour faire de tous étinceler les yeux.
Il a fallu un rien ou si peu
Un biscuit une boisson sans prix
Des amis
Et le goûter est devenu déjeuner lumineux.
Que de temps passé pour tout organiser
Mais en donnant à ce mot une magie
À Ploërmel s'ouvre encore un climat de poésie
Et renaît l'hospitalité de nos aïeux...

Il a suffi de si peu de chose d'un rien
De quelques paroles échangées
Pour donner à une prière grise une clarté
D'un rien
Et entre les êtres se bâtit un pont...

Dans une salle, même sans feu de cheminée,
Comme parfois il peut faire bon !...

Il a fallu de si peu de chose
Pour que tout rayonne
Un rien à peine
Et pour le Club de l'AMITIÉ
Naît un poème...

Claudine L. & Laurence K.



Contact

Vous pouvez rejoindre le club à tout moment
Madeleine MÉANCE, Présidente
Tél. 02 97 74 15 81



La sélection de la médiathèque pour le printemps

Giraud Marc :

**La France sauvage /
La Martinière / 2011**

Une invitation à découvrir la France à travers la richesse de sa faune et de sa flore.



Giraud Marc :

**Le Kama-sutra des Demoiselles /
Robert Laffont / 2005**

Saviez-vous que les escargots font de la musique avec leur narine, que les chevreuils se saoulent, que les mésanges parfument leur nid, que les chevaux parlent avec les oreilles, ou que les sauterelles entendent avec leurs pattes ? Inutile de partir en safari aux quatre coins de la planète : le monde animal que nous côtoyons recèle des trésors fabuleux.

■ Le DVD fait le printemps

DVD ADULTE :

Ki-Duk Kim :

**Printemps, été, automne, hiver...
et printemps / Pyramide / 2004**

Un maître zen et son disciple vivent au cœur d'un temple bouddhiste en bois : au fil des saisons, leurs sentiments évoluent...



■ Jeunesse



Gorges Delobbe :

**Les fêtes du printemps /
PEMF / 2004**

Le printemps, saison des amours et du renouveau, est associé depuis l'antiquité à de nombreuses fêtes. Elles accompagnent le calendrier solaire et suivent le rythme de la nature. Traditions ancestrales païennes et liturgies religieuses se mêlent. Nombreuses sont les fêtes célébrant la fécondité, les fleurs...

Stéphane Girel :

**Ce printemps
d'une seconde /
Du Rocher / 2007**

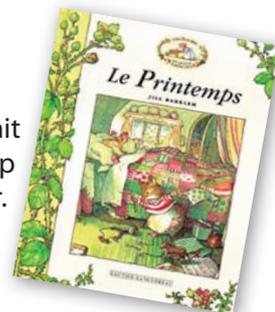
« Un album plein de fantaisie et de poésie où la langue d'Henri Meunier et les images de Stéphane Girel se complètent à merveille ».



Jill Barklem :

**Le Printemps /
Gautier-Languereau / 1999**

Wilfred s'était levé tôt, ce matin-là. C'était son anniversaire. Il avait déjà reçu beaucoup de cadeaux, mais le plus beau était à venir.



Mario Urbanet :

**Contes et merveilles du printemps /
Glénat / 2011**

Au printemps, partout la vie renaît : la sève vibre dans les arbres, les oiseaux sont de retour de migration et les enfants peuvent enfin jouer dehors ! Mario Urbanet nous propose un recueil de contes « hommages » au printemps, illustrés par de talentueux artistes qui conféreront à ces pages les couleurs éclatantes de la plus joyeuse des saisons. Un bel album qui se place dans la lignée ancestrale des conteurs traditionnels, tout en gardant la touche moderne d'un auteur qui connaît bien les petits enfants d'aujourd'hui !

Michel De la Cruz :

**Images de printemps /
PEMF / 2003**

Un ouvrage pour s'initier à la poésie, aux dates importantes, découvrir la nature et davantage.





Fabienne Boudier,
conseillère municipale
déléguée à la vie culturelle

■ Printemps arabe

Bettaïeb Viviane :

Dégage, la Révolution Tunisienne /

Du Layeur / 2011

Pour tout connaître sur cet épisode historique, ici richement illustré.



■ Printemps des poètes

Aragon Louis :

Le Roman inachevé /

Gallimard / 2008

« Celui qui croit pouvoir mesurer le temps avec les saisons, est un vieillard déjà qui ne sait regarder qu'en arrière. On se perd à ces changements comme la roue à la poussière. Le feuillage à chaque printemps revient nous cacher l'horizon »



■ Contes

Sôseki Natsume :

Petits contes de printemps /

Philippe Picquier / 2003

En 1909, Sôseki est alors âgé de quarante-trois ans. Le titre même qu'il donne à ces très courts textes, fragments de journal intime entre un 1^{er} janvier et un 12 mars, donne au lecteur une idée de l'ensemble du recueil même si la tonalité de chacun est différente, tantôt intime et familière, tantôt d'une drôlerie délicate, étrange, ou encore empreinte de nostalgie : Jour de l'an, Le brasero, L'odeur du passé, La tombe du chat, Brouillard...

Il donne à voir le temps qui passe, la douceur d'un soir de neige ou la beauté des flammes. Une façon de lire l'impermanence des choses.



■ BD

Taniguchi / Morvan :

Printemps (Mon année, tome 1) /

Dargaud / 2009

Ce printemps est un tournant dans la vie de Capucine, car elle va voir fleurir soudainement de nombreux problèmes qui n'étaient alors que des germes. Entre une école de la République qui la pousse vers la sortie, une tante gravement malade, une famille inquiète et des parents sur le point de craquer, Capucine va devoir apprendre à « gérer » ses problèmes, mais aussi ceux des autres. Dans la tourmente, elle n'aura souvent que son amour à offrir, et sa façon « extra-ordinaire » de voir les choses...



■ Recette printanière

Rouleau de printemps express :

4 feuilles de riz 200 g miettes ou râpé de surimi, 1 pomme Granny Smith, 1 courgette, 1 citron jaune, 1/2 b d'aneth, 1/2 b de coriandre fraîche, Huile d'olive, Sel et poivre.

Préparation :

➤ **Pour la garniture**, tailler en petits morceaux très fins la courgette et la pomme Granny Smith. Citronner. Rajouter le surimi et les herbes hachées. Assaisonner d'huile d'olive, de sel et de poivre.

➤ **Pour le montage des rouleaux**, ramollir les feuilles de riz dans de l'eau tiède. Poser sur un torchon. Mettre 2 cuill. à soupe de garniture au milieu, rouler et fermer.

AUTRES IDÉES

Feller Thomas :

Salades fraîcheur /

Hachette / 2006

Recettes faciles et rapides.



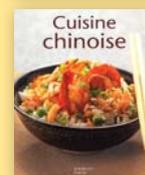
Thai Kim Lan :

La Cuisine chinoise /

Hachette / 2005

30 recettes aux

saveurs d'Asie...



■ Le printemps en chansons...

➤ **Alexis HK** pour sa chanson « C'est le printemps » dans l'album « les Affranchis » (Côte : 099 ALE)



➤ **Daniel Darc** « C'est moi le printemps » tirée de l'album « La Taille de mon âme » (Côte : 099 DAR)



➤ **Léo Ferré**, en 1984, au Théâtre des Champs-Élysées, chantait « le Printemps des poètes » ; Album : « Au théâtre des Champs Élysées » (Côte : 099 FER)



➤ Michèle Bernard chante, pour les plus jeunes, « Le printemps dont je rêve », extrait de l'album « Poésie pour les enfants » (Côte : 712 BER)



Le premier DMP, Dossier Médical Personnel, est à Ploërmel

S eul établissement public à être porteur du projet, l'hôpital de Ploërmel est pionnier en matière de Dossier Médical Personnel, DMP. Outil de coordination, ce dossier contribue à l'amélioration de la qualité et de la continuité des soins de chaque patient.

Le DMP, c'est quoi ?

Dossier médical informatisé, il rassemble les données médicales relatives à un patient (uniquement âgé de plus de 18 ans) dans le cadre de la coordination des soins : prescriptions, synthèses médicales, comptes rendus d'hospitalisation, résultats d'analyse, mentions d'allergies...



Ce service public proposé gratuitement à tous les bénéficiaires de l'assurance maladie et facultatif, est mis en place par l'ASIP Santé, sous l'égide du ministère du travail, de l'emploi et de la santé. Créé par la loi du 13 août 2004, le DMP répond au droit à l'information du patient et au droit à la confidentialité des données personnelles.

Créer son DMP

Pour créer son Dossier Médical Personnel, il suffit de s'adresser à un professionnel de santé ou à l'hôpital. Son ouverture est conditionnée à l'accord du patient après qu'il ait été informé du dispositif et du fonctionnement du dossier médical personnel. Grâce à la carte vitale, le DMP est créé simplement. Au 15 novembre 2011, 50 000 DMP ont été créés dont 80 % dans les quatre régions pilotes que sont l'Alsace, l'Aquitaine, la Franche-Comté et la Picardie.

Sécurisation du DMP

Comme pour un compte bancaire, le DMP est doté d'un système de sécurité performant et des codes d'accès sont nécessaires pour y accéder. Un identifiant unique, calculé à l'aide de la carte vitale, garantit que les informations personnelles ajoutées, sont bien celles du patient.



Celui-ci peut d'ailleurs y ajouter lui-même, des informations qu'il juge utiles.

Des patients acteurs

Compléter son DMP est une avancée, mais être informé lorsqu'un document est ajouté, est une révolution. En effet, l'arrivée d'une nouvelle information ajoutée par un professionnel de santé, est signalée au patient par sms ou par mail. Dans les cas où les patients ne disposeraient pas de ces outils, ils peuvent à tout moment, demander à leur médecin traitant de pouvoir consulter ensemble le DMP.

Le but concret du DMP

Adopter le DMP, c'est permettre au corps médical une intervention pertinente plus rapidement et plus fiable, surtout dans les situations d'urgence. Accessible partout et à chaque instant, il favorise la transmission des informations entre les médecins traitants et les médecins de l'hôpital. En effet, chaque professionnel médical est habilité à consulter le DMP, pour s'informer sur les antécédents et autres informations importantes du patient pris en charge, si le patient l'y a autorisé.

À qui est-il destiné ?

Au patient, aux professionnels de santé et... à personne d'autre ! En effet, l'accès au DMP est réservé aux professionnels de santé auxquels le patient donne son autorisation. Son accès est donc interdit au médecin du travail, aux assurances, aux mutuelles, aux banques, à l'employeur...

Ploërmel, une longueur d'avance

Mis à la disposition des usagers depuis décembre 2010, le DMP se déploie progressivement sur l'ensemble du territoire national. Mais le centre hospitalier de Ploërmel est le seul établissement public breton à l'avoir adopté. Après deux années de réflexion et de préparation, l'hôpital de Ploërmel est désormais au point grâce à un système informatique adéquat et des logiciels rompus qui ont facilité la mise en route du DMP. En phase de d'installation jusqu'à la mi-mars, le centre hospitalier de Ploërmel est opérationnel.



Gérard Payot, adjoint au maire, président du conseil de surveillance de l'hôpital de Ploërmel

Formations des équipes

Pour se familiariser avec le nouvel outil, une formation a été proposée à tous les professionnels de santé concernés : médecins (urgentistes, spécialistes), infirmières, sages-femmes, kinésithérapeutes et internes. Dorénavant, chacun dans son domaine pourra venir enrichir le dossier d'un patient et consulter les examens préalables.

DMP Info Service

Service de support au DMP, DMP Info Service est ouvert à tous et s'adresse en priorité au grand public et aux pro-

fessionnels de santé, qu'ils soient ou non utilisateurs du DMP. Ce service propose, un service d'information sur le DMP, de l'assistance à son utilisation, la gestion des incidents, des services spécifiques, notamment pour les patients détenteurs de DMP dans le cadre de l'exercice de leurs droits (copies, destruction...).

Pour les patients :



Pour les professionnels de santé :



L'histoire de Michel

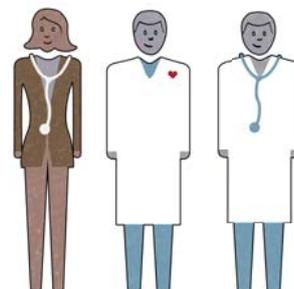
Michel consulte son médecin généraliste. Il est tout le temps fatigué et sa femme pense qu'il devrait faire un régime. Son père est décédé des complications du diabète. Bien que la transmission familiale ne soit pas systématique, Michel s'interroge.



À l'occasion de ce rendez-vous, le médecin propose à Michel de lui créer son Dossier Médical Personnel. Il l'informe de son fonctionnement, de ses droits et de l'intérêt pour sa santé. Après lui avoir remis une brochure d'information, il recueille le consentement de Michel et crée son DMP.

Après une analyse d'urine, l'hypothèse de diabète se confirme. Le médecin prescrit alors à Michel un bilan clinique et biologique, ainsi que des examens complémentaires pour vérifier qu'il n'existe pas de complication éventuelle ni de facteur de risque associé. Le médecin sait que le suivi de cette maladie nécessite

l'intervention régulière et coordonnée de plusieurs professionnels de santé : un ophtalmologiste, un dentiste, un biologiste, un cardiologue...



Tous ces professionnels pourront partager les informations qu'ils produisent parce qu'ils ont été préalablement autorisés par Michel à accéder à son DMP.

À chaque consultation, le médecin de Michel pourra ainsi prendre connaissance facilement et rapidement des informations des autres professionnels de santé.

Grâce au DMP, Michel a compris combien il est important de connaître et de suivre une maladie comme le diabète, pour mieux la maîtriser au quotidien.

➔ Contact

7 rue du Roi Arthur à Ploërmel - Tél. 02 97 73 26 26.

La maternité labellisée !

Une première en Bretagne et c'est à Ploërmel, la maternité du Centre Hospitalier du Pays de Ploërmel a reçu le label « Initiative Hôpital Ami des Bébés » (IHAB) ! En France, seules 17 maternités détiennent ce label qualité élaboré par l'OMS et l'UNICEF. Toute l'équipe de la maternité, soutenue par la direction, s'est donc lancée dans ce projet fédérateur en juin 2009. Le 10 janvier dernier, la remise du label à l'équipe s'est déroulée à l'hôpital Necker à Paris. Toutes nos félicitations aux acteurs de cette initiative !



Marie-Françoise DELOURME : de Ploërmel à Roland Garros !

Tout commence le jour où Marie-Françoise DELOURME, professeur d'Éducation Physique et Sportive au collège du Sacré-Cœur à Ploërmel, reçoit en 1989 un courrier qui lui propose d'arbitrer au célèbre tournoi de tennis de Roland Garros. Par défi personnel, elle accepte. Deux mois plus tard, arrive au courrier sa première convocation. Arbitre et juge-arbitre au niveau local, Marie-Françoise ne s'était jamais imaginée fouler les courts de Roland Garros...

Votre première participation en 1989, un régal ?

Je n'ai pas pris de plaisir du tout ! J'ai failli rentrer dès les premiers jours car je ne connaissais personne là-bas. Puis, j'ai finalement laissé passer une journée, et petit à petit j'ai appris à connaître du monde. Mais j'étais très stressée à l'idée d'arbitrer, et il m'a fallu prendre mes marques avant de me sentir prête !



Marie-Françoise DELOURME et son collègue, tous deux responsables de l'arbitrage.

Aujourd'hui, on peut appeler cela une « carrière » ?

J'ai été arbitre de ligne pendant 12 années, jusqu'au jour où on m'a proposé de passer responsable. Aujourd'hui, et depuis 12 ans, je suis co-responsable de l'arbitrage. En relation directe avec les arbitres, je participe à la gestion et à la répartition des 350 arbitres présents pour le tournoi, soit pas moins de 42 nationalités (310 en arbitrage de ligne, et 40 en arbitrage de chaise). Pendant toute la durée de Roland Garros, je travaille aux côtés du staff de l'arbitrage, sous la responsabilité du juge-arbitre et du juge-arbitre adjoint, organisateurs du tournoi. Roland Garros, c'est plus de 500 rencontres !

Que pensez-vous de l'arbitrage français ?

En France, nous avons la chance d'avoir un très bon niveau d'arbitrage grâce à une formation de qualité au sein d'une école d'arbitrage très compétente. D'ailleurs, il n'est pas rare de voir des arbitres français arbitrer des grandes rencontres. Je pense notamment à Nadal contre Federer à Wimbledon... et Djckovic contre Nadal à l'Open d'Australie cette année.

Les 350 arbitres posent en formant le logo de la célèbre marque au crocodile.



Une partie du staff de l'arbitrage à Roland Garros, dont Marie-Françoise DELOURME (2^e à gauche)

Comment se déroule un arbitrage sur un court ?

Les matchs se déroulent de 11h jusqu'en soirée. Chaque jour, pour chaque terrain - il y en a 20 à Roland Garros, mais en moyenne, 16 sont utilisés - il y a deux équipes de 10 arbitres. Chaque arbitre reste 1h15 sur le court, avant de passer le relais aux autres arbitres, et ainsi de suite toute la journée.

Et vous, avez-vous arbitré des finales ?

En hommes, j'ai fait des 1/2 finales, et en femmes, oui, j'ai arbitré des finales. J'ai également participé une fois à la Coupe Davis.

Et maintenant, vous n'arbitrez plus ? Est-ce que cela vous manque ?

En effet, il n'y a plus d'arbitrage pour moi, mais ce n'est pas une frustration car je l'ai fait pendant des années avant !

Les arbitres rencontrent-ils les joueurs ?

Non il n'y a pas de contact, surtout lorsqu'on est arbitre. En ce qui me concerne, je ne me permettrais pas d'aborder un joueur. Par contre, j'ai déjà déjeuné auprès de grands joueurs comme Roger Federer !

Pour conclure, quelques anecdotes à partager ?

Un matin, à mon arrivée, panique à bord : 50 arbitres manquaient à l'appel à cause d'une panne de métro ! La crise a été résolue ! Une autre année, une femme m'a interpellé pour que j'aille chercher son mari en urgence (ndlr. Son mari était entrain d'arbitrer un match). Elle était sur le point d'accoucher !





Labellisation de l'école féminine de foot !

S'attachant à développer et à structurer le foot féminin du PFC, Jean-François CARLAC'H a d'abord commencé par créer une équipe Sénior, avant de lancer une école de foot pour les plus jeunes ! Il y a aujourd'hui, une équipe dans chaque catégorie, allant des U6 aux U15, soit plus d'une centaine de licenciées. Cette progression place Ploërmel au rang d'honneur dans le département du Morbihan qui compte 600 féminines. Avec ses 112 joueuses, Ploërmel à elle seule, encadre près de 20% des joueuses départementales. Une surreprésentation méritée et le résultat d'une équipe d'entraîneurs motivés. La labellisation de l'école de foot vient donc officialiser, par les instances fédérales, le développement déjà engagé. En France, ce sont 60 écoles qui sont labellisées, dont 2 en Bretagne, et l'effectif féminin que l'on retrouve au PFC est l'un des 10 plus importants de France.

Jean-Claude EON, président du PFC a vu son club recevoir le label, en présence de Jean-Claude HILLION, représentant la Ligue de Bretagne et le District du Morbihan, Michèle CARADO, responsable du football féminin dans le Morbihan, et Gérard BOUSQUET et

François LE HAZIFF, conseillers techniques régionaux. Madame Béatrice LE MARRE, maire ainsi que Madame Sylvie BURBAN ont tenu à féliciter le club et les entraîneurs pour leur engagement ainsi que les joueuses pour leur talent. Longue route au foot féminin ploërmelais !

► Inscriptions

Pour les jeunes filles nées entre 1996 et 2006, un appel au 06 40 12 01 47 suffit pour s'inscrire.

Rencontre Brest – Laval

Pour combler à une trêve internationale, les clubs de Brest et de Laval cherchaient à disputer une rencontre amicale. Et comme ils l'avaient promis lors de leur stage de juillet à Ploërmel, les joueurs du stade lavallois sont revenus !



Un match en demi-teinte pour les organisateurs qui attendaient entre 500 et 1000 personnes, n'en voyant finalement que 300 dans les gradins du stade municipal. Le public aura cependant assisté à un match de qualité se concluant sur un score de 3 – 0 pour Brest grâce aux buts de TOURÉ (12'), BA (51') et MICOLA (53').



BASE NAUTIQUE :

Le club propose plusieurs activités encadrées par des professionnels

• Location toute l'année :

Voile : optimist, funboat, catamaran, dériveur, planche à voile. Kayak : kayak simple, kayak double, canoë 4 places.

• Ski nautique : sur réservation

D'avril à juin et en septembre/octobre : le week-end ; juillet et août : tous les après-midis. Débutant ou expert : barefoot, wakeboard, wakeskate, slalom, ski de figure.

Stages (dès 4 ans, ados et adultes) :

Toutes les semaines en juillet et août : initiation de 13 h 45 à 16 h, perfectionnement de 16 h 15 à 19 h.

Stage moussaillon, stage optimist, stage multisupport, stage planche à voile, stage catamaran, stage dériveur.

Stage kayak et stage wakeboard : 2 semaines durant la saison. Descente du lac en kayak : Rando tous les jeudis de juillet & août.

Fête du nautisme et portes ouvertes le 12 mai :

Activités gratuites en voile, kayak et ski nautique de 14 h à 17 h.

► Inscriptions 02 97 74 14 51



Point Information Jeunesse : bilan anniversaire !

Le Point Information Jeunesse de Ploërmel soufflera sa 1^{re} bougie le 1^{er} avril, l'occasion de dresser un premier bilan.

Avec 465 visites en moins d'un an, le PIJ répond à un réel besoin sur la commune ! Si 39 % des intéressés viennent de Ploërmel, ils sont 52 % originaires de Ploërmel Communauté et 9 % hors des deux collectivités. Côté profil, les usagers qui fréquentent le plus le PIJ ont entre 15 et 19 ans. Suivent les plus de 25 ans avec 19 % et les 20-24 ans avec 15 %. Ce sont les moins de 15 ans qui viennent plus timidement avec 5 %.

Un lieu actif

En plus d'une documentation permanente, la structure propose des réunions d'informations et d'échanges autour de thèmes variés : « jobs d'été », « partir à l'étranger », « outils information-jeunesse », « BAFA », « service civique ». Présent lors de manifestations locales comme le forum de l'emploi ou le forum des associations, le Point Information Jeunesse touche différents publics en se déplaçant également dans les lieux adaptés : réunion de circonscription du CMS, présentation auprès de l'AMISEP et des élèves du lycée La Touche... Il propose aussi des outils intergénérationnels : blog, présence sur le réseau social ou encore un fichier baby-sitting. Ce dernier, mis en place en septembre 2011 a déjà reçu 129 demandes (jeunes et parents) ; il va d'ailleurs se développer dans

les mois à venir, grâce à un partenariat avec la Maison de l'Enfance.

Les projets de partenariats

Un partenariat avec le Centre d'Information et de Documentation est envisagé afin d'accueillir au PIJ, deux classes du collège de Malestroit. Au lycée La Mennais, un planning de permanences prend forme jusqu'au mois de mai, tandis que des interventions au lycée La Touche sont prévues.

Avec la région Bretagne et tous les acteurs locaux de la formation professionnelle, le 16 mars s'est déroulé l'inauguration et le lancement du dispositif Maison de la Formation Professionnelle. Localement, y participeront activement le PIJ, la maison de l'emploi, Pôle Emploi, la mission locale, le CIO, etc.

À VENIR : la semaine « jobs d'été » du 18 au 20 avril au PIJ.

► Contact

3, rue de Guibourg
Tél. 02 97 73 20 97
pij@ploermel.com





Le maître mot de la MDJ : Engagement

Financer un voyage, vivre en groupe, passer un message... Les initiatives des jeunes ploërmelais ne manquent pas !

Pour preuve, lors du marché de Noël les 3 et 4 décembre 2011, huit adhérents de la Maison des Jeunes, désireux de financer leur voyage, ont tenu un stand pendant toute la durée de l'événement. Au terme de cette opération,



300 € ont été récoltés par le groupe qui a participé à l'ambiance conviviale et festive grâce à ces actions.

L'année 2012, placée sous le signe de l'engagement, se traduit par la volonté de trois jeunes filles en classe de 1^{re}, de prendre la parole. En effet, dans le cadre du concours vidéo « t'as la tchatche », 2^e édition pour

la ville de Ploërmel, les jeunes de la MDJ ont travaillé, accompagné de l'atelier multimédia « Kertoon studio » pour présenter un film choc, sur le thème des risques de rapports sexuels non protégés, faisant ainsi passer leur message simplement.

Dans un tout autre style, mi-février, 23 jeunes ont dévalé les pentes enneigées des Hautes Pyrénées. Comme l'an dernier, la station de Saint-Lary Soulan a été le théâtre d'une activité ski. Une semaine favorisant ainsi le vivre ensemble et permettant l'engagement de tous, dans une vie collective.



Projets d'activités

Toute l'année, les jeunes fréquentant les structures Jeunesse de Ploërmel, telles que la MDJ, auront l'occasion de prendre part à différentes actions, et de s'engager dans des projets variés tels que : séjour à l'étranger, saut en parachute, ateliers de construction, activités nautiques...

📍 Contact

Maison des Jeunes
Bruno CHIRLIAS
3, rue de Guibourg
06 74 44 51 52



Bonne santé financière

Depuis 4 ans, la situation financière de Ploërmel tend vers un désendettement des Ploërmelais. 3,5 millions d'euros, c'est la réduction de la dette en 4 ans. Certains invectivent et l'expliquent par une diminution des investissements et des services à la population. Nous, nous l'expliquons par une gestion raisonnée des comptes de la ville : un maintien du niveau des investissements sans pour autant recourir à la dette.

Pari gagné.

La bonne santé de nos finances et de celles de Ploërmel Communauté a permis au territoire et à tous ses habitants des améliorations qui interviennent au cœur de leur vie quotidienne.

Aujourd'hui, qu'est-ce qui fait de Ploërmel, une ville aussi attractive ? Son dynamisme rayonnant. Quel que soit l'âge, le sexe, le mode de vie, chaque Ploërmelais a la possibilité de trouver sa place. Entreprises et commerces sont régulièrement accueillis par les élus et les services. Ici, les acteurs privés et publics forment un véritable partenariat qui répond aux intérêts de chacun : pour les uns, innovation, production, création de richesses, pour les autres, création d'emplois durables pour le territoire et au-delà, attractivité du cadre de vie : création d'un pôle d'associations d'insertion, labellisation de la déchèterie, qualification Bretagne Qualiparc pour aménager l'entrée de ville et créer une vitrine moderne pour les parcs d'activités qui entourent la ville, etc. Dernièrement de nombreux décideurs locaux ont œuvré ensemble et au-delà des clivages pour inaugurer officiellement la

maison de la formation professionnelle à Ploërmel. Tout juste officiellement inaugurée, elle est l'illustration parfaite d'un rassemblement réussi au service de l'intérêt général.

Les services de proximité sont également nombreux : petite enfance, jeunesse, éducation, culture, sport, aînés. Chaque année des millions d'euros sont investis pour accompagner les Ploërmelais tout au long de leur vie : rénovation et extension de l'hôtel de ville, rénovation de la voirie, mise au norme et amélioration de l'éclairage public, mise au norme des réseaux enterrés, etc. Nous avons la conviction que le bien vivre ensemble passe par l'épanouissement personnel de chacun ou l'accompagnement vers un retour à l'autonomie, c'est pourquoi nous soutenons techniquement et financièrement les associations d'insertion, mais aussi sportives, culturelles et de solidarité ou d'entraide : création d'une salle de gymnastique, de tir à l'arc et de pistes indoor d'athlétisme, mois de la pratique amateur... Ces investissements ne pourraient être possibles sans la présence d'élus et d'agents qui assurent quotidiennement la relation de proximité nécessaire à la mise en œuvre de la multitude d'actions menées sur le terrain.

Pari gagné.

Ploërmel est la ville à vivre de chacun des Ploërmelais, au-delà des différences et des idées reçues.

Contact

Pour nous joindre et échanger vos idées, contactez Ploërmel avec Passion : ploermelavecpassion@gmail.com

Le Mot de l'UAPP

L'heure est grave. Unanimement, tout le monde évoque le dérèglement des finances publiques, on parle même parfois de faillite. Chacun s'accorde à dire que la responsabilité est de droite comme de gauche, que tous nous avons laissé la France vivre au-dessus de ses moyens.

Il est évident que l'heure est à l'austérité et à la maîtrise des budgets. L'Etat comme les collectivités locales se doivent de prendre des décisions radicales. Il va falloir savoir dire non entre « toujours plus » de dépenses ou de revendications et des recettes forcément limitées. Fini l'Etat providence qui abonde généreusement au budget des collectivités locales. Elles devront trouver une réponse locale à leurs nouveaux besoins de fonctionnement et là, le risque est évidemment grand d'avoir recours à l'impôt.

À l'occasion des orientations budgétaires de cette nouvelle année 2012, la municipalité a clairement exposé ses nouveaux besoins en termes de fonctionnement et particulièrement en termes de personnel. On est loin de la maîtrise budgétaire, on est loin des mesures d'austérité

nécessaire. Demain encore, le contribuable va passer à la caisse. Au regard des perspectives, la municipalité actuelle durant son mandat, aura consommé 1,4 millions d'Euros de plus que la municipalité précédente, soit une augmentation de 50 % en 6 ans, uniquement en charges de personnel (particulièrement en chefs de service, chefs du personnel, communication etc)

Nous ne pouvons nous satisfaire d'une situation qui engage éternellement les contribuables Ploërmelais par simple souci de confort alors que les Ploërmelais attendent de leur municipalité de l'enthousiasme et du dynamisme qui potentialisent l'emploi et le commerce.

Nous ne pouvons nous satisfaire de cette fuite en avant, la contribution nationale au redressement des finances publiques doit s'adresser à tous et les collectivités locales doivent en être le meilleur exemple.

Patrick LE DIFFON, Françoise GRENIER, Pierre Jean JARNO, Monique BILLARD, Martial PERRIN, Liliane RENARD, Christian GAVAUD

Contact

Vous voulez nous rejoindre, ou nous faire part de vos observations : uapp.ploermel@orange.fr

Les femmes, des hommes comme les autres !

Journée internationale des droits des femmes, la date du 8 mars a été officialisée internationalement en 1977.

Certaines femmes, des hommes aussi, et des dates importantes ont marqué l'histoire de la lutte pour les droits des femmes, en France et dans le monde. En répondant aux questions suivantes, vous pourrez retrouver le nom d'une des premières femmes qui s'est battue, en France, pour faire reconnaître les femmes comme égales des hommes.

Trouvez la réponse à chacune des questions. L'initiale de chacune des réponses permet de retrouver le prénom et le nom du personnage mystérieux.



QUESTIONS	RÉPONSES
C'est le 8 mars 1977 qu'elle adopte une résolution enjoignant ses pays membres à célébrer une « Journée internationale de la femme ».	
Cette femme, institutrice, écrivaine et femme politique, est une des figures majeures de la commune de Paris de 1871. (prénom et nom)	
Auteur de nombreux romans et nouvelles, elle est la 1ère femme admise à l'Académie Française... en 1980 seulement ! (nom)	
En 1903, elle reçoit avec son époux, le prix Nobel de physique, pour leurs travaux sur les radiations. (prénom et nom)	
Cette loi de 2000 vise à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.	
La loi Falloux de 1850 oblige les communes de plus 800 habitants d'en ouvrir une pour les filles... 17 ans après les garçons (loi Guizot, 1833).	
Soumis à restrictions puis supprimé totalement en 1816, il est de nouveau autorisé en 1884 et est finalement libéralisé en 1908, les 2 époux pouvant en faire la demande.	
Ce droit politique est donné aux femmes en 1944, en même temps que le droit de vote, suite au rôle des femmes pendant la guerre.	
En 1974, cette journaliste, écrivaine et femme politique devient la première secrétaire d'État à la condition féminine.	
Par les lois Ferry de 1881-1882, l'école le devient, pour les garçons comme pour les filles ; l'instruction est désormais gratuite.	
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, cette agence spécialisée de l'ONU a été créée en 1976 ; son rôle est de promouvoir la participation des femmes à la vie économique et politique des pays en voie de développement et d'améliorer la condition des femmes à travers le monde.	
Moment important dans la vie de la plupart des femmes, la loi Veil de 1975 permet aux femmes d'en être maîtresse.	
En 1991, elle devient la première femme Premier ministre en France. Seule femme à avoir accédé à ce poste en France, c'est aussi le Premier ministre le plus éphémère de la Ve République...	
Premier pays d'Europe et du monde ayant donné le droit de vote aux femmes, entre 1718 et 1771, puis partiellement à partir de 1862 et de façon complète et définitive en 1919.	

Événement

Cap sur la fête de la musique !

L'édition 2012 de la fête de la Musique aura lieu à Ploërmel le samedi 23 Juin.

Au programme quelques nouveautés avec la participation d'un collectif de jeunes, d'une association locale (Feu de Brousse production) et de la maison des jeunes de Ploërmel. Notre objectif : le mélange des générations et des styles de musique grâce à une organisation plus dynamique, plus rock, plus fun...

Pour faire émerger de jeunes talents locaux, un tremplin sera organisé avec jury et prix. À tous ceux qui écrivent, composent et chantent, préparez vous. Les modalités d'inscriptions et de participation seront communiquées dans la presse prochainement.

Une bourse musicale se tiendra pendant la durée de la fête de la musique afin que tous ceux (associations ou particuliers) qui ont des objets ayant trait à la musique puissent échanger et vendre (CD, DVD, partitions, instruments de musique...) sans droit de place à s'acquitter.

Il suffit de vous inscrire auprès du centre culturel avant le 23 mai.

Pour les plus jeunes la fête débutera dès l'après-midi, et pour les aînés des visites musicales sont prévues à Kérélys, Kandélylys, St Antoine et à l'hôpital.

Une pause « jazzy » sera proposée à la médiathèque et afin que toute la ville vibre aux sons de musiques variées des déambulations sont prévues dans les rues.

Nous n'attendons plus que vous pour donner vie aux « points musique », sélectionnés pour leur qualité acoustique et signalés par des flèches.

La Fête de la Musique est une occasion de se rencontrer entre générations, de découvrir de nouveaux talents, d'oser aller vers les autres, de partager un bon moment et une passion dans cette Ville à Vivre qu'est Ploërmel.

Contact

Centre culturel
3 rue de Guibourg - 02 97 74 08 21

La pratique amateur à l'honneur

Le « Mois de mai », mois de la pratique amateur du spectacle, est l'occasion de mettre en valeur le formidable foisonnement associatif et culturel du territoire : chorales, musiciens, classes de danse, acteurs, sculpteurs, peintres... un mois où l'on récolte ce qui a été semé et où l'on sème les graines des projets de l'année suivante. Un grand rendez-vous pour s'exprimer, montrer son talent et son savoir-faire.

En savoir plus

www.ploermelcommunaute.fr
rubrique saison culturelle.



Permanences des associations

Centre culturel

FRANCE MUTUALISTE, le 2^e vendredi du mois, sur rendez-vous • 02 99 67 50 81 / 02 94 40 65 92
CICAS, tous les mercredis, sur rendez-vous
N° vert : 0 820 200 075

URSSAF, les 2^e et 4^e mardis du mois, 9h30 - 12h / 14h - 16h

Salles du Pôle Social

ADIL	1 ^{er} et 4 ^e mardi du mois 14h - 17h30 • Contact : 0 820 201 203
CROIX D'OR	3 ^e vendredi du mois • 20h - 22h
Mutilés du Travail • FNATH	1 ^{er} jeudi du mois • 13h30 - 15h
UFC Que Choisir	1 ^{er} , 3 ^e mardi du mois 14h - 17h • Contact : 02 97 47 49 90
Veuves et Veufs civils	3 ^e lundi du mois 10h - 12h • Contact : 02 97 47 42 80
EFAI Toxicomanie	4 ^e mercredi du mois 18h30 - 20h • Contact : 02 97 76 49 00
Consommation Logement Cadre de Vie CLCV	3 ^e lundi du mois 14h - 17h • Contact : 02 97 89 65 09
ADAVI CAPP Ass. Départ. d'Aide aux Victimes :	1 ^{er} jeudi du mois sur RDV • 14h - 17h30 Contact : 02 97 26 41 52
Groupe de parole de personnes endeuillées :	2 ^e vendredi du mois / 20h - 22h
Croix Rouge :	mardi matin et jeudi après-midi 10h - 12h • 14h - 16h
Conciliateur de justice :	mercredi après-midi sur convocation : 14h - 17h
UDAF 56 Médiation familiale :	1 ^{er} et 3 ^e vendredi du mois sur RDV 9h - 12h • Contact : 02 97 54 79 18

Contacts

ARRÊT CARDIAQUE



www.1vie3gestes.com
Fédération Française de Cardiologie

Mairie

3 rue du 12 juin 1944 - 56800 Ploërmel
02 97 73 20 73
mairie@ploermel.com
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Samedi : 9h - 12h

Les permanences de vos élus

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un de ses adjoints, appelez le 02 97 73 20 74
Avec ou sans Rdv
tous les samedis de 9h à 12h

Services techniques

3, rue des Clos - 56800 Ploërmel
02 97 73 58 40
Du lundi au jeudi :
8h - 12h / 13h30 - 17h30
Le vendredi :
8h - 12h / 13h30 - 16h30

Centre Communal d'Action Sociale

26, rue du Général Leclerc - 56800 Ploërmel
02 97 73 20 75
Du lundi au vendredi :
9h - 12h / 14h - 17h30

Police municipale

3 rue du 12 juin 1944 - 56800 Ploërmel
02 97 73 20 90
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Samedi : 9h - 12h

Office du Tourisme

02 97 74 02 70

Médiathèque

02 97 74 28 25

Office communautaire des sports

02 97 72 17 99

Centre culturel

02 97 74 08 21

Piscine

02 97 93 67 74

Centre des arts Martiaux

02 97 74 05 10

Ecole de musique

02 97 74 12 15

Maison de l'Enfance (RAM)

02 97 73 57 95

Maison de l'Enfance (CLSH)

02 97 93 68 13

Maison de l'Enfance (Multi-accueil)

02 97 93 63 80

Sports scolaires

02 97 72 33 08

Déchèterie

02 97 93 67 23